

## RAPPORT DE LA REUNION DU RSCD organisée les 20, 21 et 22 juin 2011

---

\*Tous les documents mentionnés ci-dessous, soumis avant et présentés pendant la réunion, sont disponibles sur le site Web du RSCD <http://www.ituc-csi.org/+tudcn-documents+.html>

### Lundi 20 juin 2011

#### 1. Introduction (Jaap Wiene)

- Conférence internationale du travail (1-17 juin 2011) : progrès réalisés en matière de protection sociale, convention sur le travail domestique, élection du nouveau Conseil d'administration (un siège de titulaire pour la Chine)
- Les participants se sont intéressés en priorité à l'évolution de la situation dans la région MENA (Moyen-Orient - Afrique du Nord). Le bureau d'Amman a été renforcé et coordonne l'action dans la région.
- Le Conseil général de la CSI a approuvé le document sur "les Principes et les Lignes directrices des syndicats sur l'efficacité du développement".
- Le plan de travail de DEVCO a été approuvé dans le cadre du plan d'action de la CSI 2011-2014.
- Le deuxième projet du RSCD a été approuvé par la Commission européenne.

#### 2. Présentation de l'ordre du jour

- L'ordre du jour est approuvé

#### 3. Rapport de la réunion précédente

- Le rapport de la précédente réunion est approuvé.

#### 4. Brève présentation sur le projet du Réseau 2008-2010 (présentation Powerpoint)

- La présentation couvre les deux dernières années du projet. Le rapport final sera mis à la disposition de tous. Une copie de la présentation sera disponible sur le site Web.

#### 5. Informations relatives aux développements au sein des régions, au niveau national et au sein des FSI

- **Réunion entre les syndicats nordiques - néerlandais** et les FSI (4-6 mai 2011, Stockholm) (N.Larrea) Les domaines abordés sont: l'harmonisation des modèles des rapports et des demandes; les méthodologies; la coordination nationale et l'amélioration de la transparence, de l'efficacité et de la responsabilité. Ils programment actuellement des formations régionales sur la cartographie des résultats en 2012. Une séance spéciale sera

consacrée aux évolutions dans la région MENA et au soutien solidaire dans la région. SIDA a participé activement à ces discussions.

- Développements au sein des régions, des organisations, des FSI :
  - **CSI-AP** (P. Haridasan) : cette année, deux réunions importantes auront lieu sur le thème du développement dans cette région. Il s'agit de l'Assemblée mondiale de l'Open Forum au Cambodge (27-30 juin, 2011) et le IV Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide à Busan (29 novembre – 1 décembre 2011).
  - **CSA** (K. Jakobsen): les prochaines réunions importantes seront la réunion du Bureau exécutif de la CSA (Rio de Janeiro, 28-30 juin 2011), et la réunion du Network on Development Cooperation/Solidarity Support Organisations (Réseau de coopération au développement /organisations solidaires) à Panama (24-27 août 2011).
  - **CSI-AF** (A. Akouete) : Deuxième Congrès de la CSI Afrique au Nigeria (24-26 octobre 2011) : acteurs syndicaux du développement
  - **CRPE** : la région du CRPE ne participera pas à cette réunion en raison de l'organisation d'une manifestation de la CES à la même date à Luxembourg. La CES a tenu son Congrès en mai.
- **Haïti** (I. Hoferlin) : La feuille de route a été finalisée et les activités ont été menées dans les domaines suivants : appui juridique aux affaires concernant les syndicats; partage d'expertise visant à soutenir la réforme du code du travail; formations sur la liberté syndicale et les droits syndicaux. Anthony Jones travaille à Haïti pour la CSI et la CSA. Douze syndicats se réunissent régulièrement dans le "Secteur syndical". Anthony Jones quittera toutefois Haïti en septembre. Un appel à candidatures sera publié afin de le remplacer.
- **Union Européenne - ACP** (I. Hoferlin) : I. Hoferlin expose le nouveau mandat du Comité de suivi de l'ACP dans la perspective de la prochaine réunion des Comités sociaux et économiques de l'UE-ACP en juillet.

Conclusion :

- Il existe une plus grande cohésion entre la CSI et les organisations régionales dans le domaine de la coopération au développement. Celle-ci doit toutefois être renforcée.

#### 6 Rapport d'avancement par le Groupe de facilitation et de pilotage (FSG)

- Voir le rapport détaillé du RSCD janvier- mai 2011 sur le site Web

#### Conférence d'Istanbul sur les PMA et réunion du FCD des Nations Unies à Bamako (mai 2011) (voir rapport détaillé sur le site Web)

La réunion de Bamako était une réunion préliminaire de la Conférence d'Istanbul sur les PMA.

- La Conférence d'Istanbul était la quatrième conférence des Nations Unies. Elle est intervenue 10 ans après la Conférence de Bruxelles sur les PMA, laquelle a donné lieu à la publication du programme d'action de Bruxelles sur les PMA. La Conférence d'Istanbul a

évalué la mise en œuvre de ce programme. Les résultats ont, de manière générale, été décevants. Le nombre de PMA (Pays les moins avancés) a augmenté (de 28 à 48 aujourd'hui).

La CSI a été très visible au sein de la société civile. Un rapport complet est disponible sur le site Web.

#### 8. Groupe de travail sur l'efficacité de la coopération syndicale au développement

- Le Groupe de travail a rédigé une première version d'un instrument d'auto-évaluation et de discussion pour la mise en œuvre des Principes et des lignes directrices sur l'efficacité du développement.
- Cet instrument repose sur un questionnaire à l'intention des partenaires du projet. Les réponses permettront de réaliser un profil organisationnel lié aux principes et devraient servir de point de départ à de plus amples discussions entre les partenaires.

L'initiative a été bien accueillie. Le lancement de l'instrument est prévu pour le début du mois de novembre.

#### Agenda de l'efficacité de l'aide

##### *Déclaration de Paris et document de position syndicale :*

- Le document "Vers un modèle global de travail décent et d'efficacité du développement" servira de ligne directrice pour le IV Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide de Busan.

##### *Better Aid et Groupe de travail :*

- La prochaine réunion avec Better Aid aura lieu au sein du Groupe de travail (4-7 juillet; et octobre 2011, Paris).

##### *Forum sur l'efficacité des OSC et environnement propice:*

- La deuxième Assemblée mondiale de l'Open Forum aura lieu au Cambodge (26-30 juin). Le cadre international relatif à l'efficacité du développement des OSC sera finalisé à cette occasion en présence d'une délégation syndicale.

#### **Mardi 21 juin 2011**

#### 10 Busan et l'efficacité de l'aide/du développement : la voie à suivre

*(Voir le document : "Vers un modèle global du travail décent et de l'efficacité du développement" sur le site Web)*

- a. **Secteur privé et développement** : Les syndicats doivent trouver un moyen d'engager le dialogue avec les employeurs sur ce thème. Le RSCD fera une synthèse des documents de l'OIT et de l'OCDE sur ce thème pour la réunion de Busan. Les discussions au sein des groupes de travail ont mis en lumière les éléments suivants :
- Ce sujet n'est pas nouveau, les partenariats public-privé existent déjà depuis longtemps.

- Il est important de se concentrer sur les besoins des pays en développement. De nombreux investissements ont une logique commerciale sans intention réelle de développement local. Rôle de l'Etat et privatisation des services publics essentiels.
- Il est important de faire une distinction entre le secteur à but lucratif et à but non lucratif dans la mesure où le secteur à but lucratif est bien moins transparent. Il est nécessaire de clarifier les termes employés : le secteur privé se réfère dans ce contexte aux entreprises. S'agit-il des entreprises locales ou des entreprises/multinationales qui investissent? Il existe également les fondations internationales privées.
- Il est important d'étudier l'impact des entreprises multinationales et l'impact de la Chine.
- Il est nécessaire d'élaborer des normes, des mécanismes visant à exercer un contrôle sur les activités de développement du secteur privé.
- Les syndicats devraient être impliqués dans l'appui des entreprises locales du Sud par les pays du Nord.
- Economies émergentes du Sud
- Responsabilité sociale des entreprises fondée sur les normes du travail de l'OIT
- Le secteur privé ne devrait pas se substituer aux services assurés par l'Etat.
- Le secteur privé devrait soutenir les "systèmes nationaux".

b. **Préparation du Forum de haut niveau de Busan** : l'inscription des participants a été réalisée.

Le Forum de haut niveau de Busan aura lieu du 29 novembre au 1 décembre. Une Conférence générale du RSCD sera organisée le 26 novembre à Busan. Plusieurs manifestations seront organisées par la société civile les 27 et 28 novembre. Des activités parallèles auront lieu au cours de la conférence à l'intention des participants non-inscrits.

c. **Processus régionaux et Groupe de travail Politique (Assemblée mondiale de CIVICUS)** : La réunion aura lieu à Montréal (9-12 septembre 2011). La réunion du Groupe de travail du RSCD Politique et Plaidoyer sera consacrée à l'élaboration d'une position syndicale sur le rôle du secteur privé et le développement.

## 11 Politiques de l'UE

M. Angelo Baglio, Responsable de l'Unité Acteurs non étatiques présente les résultats du Dialogue structuré et commente les évolutions actuelles :

Dialogue structuré :

- Comment mieux coopérer et accroître l'efficacité du développement? Le financement est important, mais il est également important de mobiliser les acteurs afin de promouvoir le développement.
- Le dialogue structuré porte sur le dialogue et non sur la négociation. La méthode de travail est très participative.

- Les organisations de la société civile demandent à être soutenues afin d'être en mesure de dialoguer avec leurs gouvernements sur le développement. Le rôle des OSC du Nord devrait être considéré sous cet angle.
- Tous les participants adhèrent aux principaux thèmes/principales conclusions du Dialogue structuré.
  1. "Environnement propice aux OSC"
  2. Approche pluri-acteurs plus horizontale et locale/territoriale
  3. Coordination au sein des OSC : Rôle des gouvernements locaux en tant que promoteurs, assumer le leadership, structurer le développement territorial
  4. Promotion de l'efficacité de l'aide à travers l'appropriation démocratique, l'alignement, la responsabilité et le droit d'initiative...
  5. Responsabilité des gouvernements et des acteurs de la société civile vis-à-vis des groupes qu'ils représentent
  6. Droit d'initiative des différents acteurs
  7. Satisfaction des besoins ; besoin de différencier les instruments de soutien financier (grille des instruments).
- Des recommandations ont été présentées à Budapest, à l'intention de la Commission européenne : la CE œuvrera afin de répondre à ces recommandations comme il se doit.
- Notion d'"adhésion de membres": la CE soutiendra à l'avenir la mise en place de plate-formes d'OSC aux niveaux national et régional afin de renforcer le critère de représentation au sein de la société civile.
- Comment les ONG mettront-elles en œuvre les recommandations relatives au dialogue structuré...?
- Il convient de prêter attention aux changements qui sont intervenus dans le domaine de la coopération internationale : certains pays préfèrent l'aide d'autres pays que l'UE, principalement de la Chine.
- La question de représentation : la coopération au développement est une question moins prioritaire pour les parlements et les gouvernements que pour la société civile.
- Il est important de garder à l'esprit que les gouvernements sont aux commandes du processus (voir la Déclaration de Paris)
- La CE essaie actuellement d'en savoir plus sur les organisations en réalisant leur cartographie.
- Le financement de l'aide a diminué à l'échelle internationale.
- La CE organisera un séminaire de suivi en octobre afin de préparer une séance pratique sur la mise en œuvre des résultats du dialogue structuré.

## 12 Activités de renforcement des capacités (voir présentation Power point sur le site Web)

- Points mis en lumière par les groupes de travail sur les modalités d'amélioration du renforcement des capacités dans la pratique.
  - Il est essentiel de mesurer les progrès réalisés : des informations de référence (nombre de membres, etc.), aux activités de suivi et aux résultats. Nous devons travailler sur les indicateurs d'impact (indicateurs de l'OIT).

- Des améliorations ont été réalisées l'an dernier dans le domaine du renforcement des capacités. Toutefois, le renforcement des capacités ne saurait être limité dans le temps, il y aura toujours des défis et de nouvelles générations à former.
  - Le renforcement des capacités doit reposer sur les besoins des bénéficiaires, sur un diagnostic.
  - Privilégier la durabilité, donner la préférence à la formation des formateurs. Rechercher l'impact même après la fin de la période d'exécution du programme.
  - Diffuser les principes et lignes directrices relatifs à l'efficacité de la coopération syndicale au développement.
  - Il est nécessaire de s'informer mutuellement
  - Il est nécessaire de réfléchir aux tendances de la coopération au développement et de s'adapter au contexte local.
- Il est important d'obtenir des informations générales de meilleure qualité sur les pays, les régions et les syndicats.
  - Le besoin de renforcer les capacités à des fins d'organisation et de prestation de services aux membres ne saurait être limité dans le temps.
  - Il est nécessaire d'adopter une approche plus régionale et d'organiser des séminaires régionaux. Les séminaires internationaux doivent tirer parti des résultats obtenus au niveau régional.  
Recommandations des ateliers : organiser dans un premier temps les séminaires régionaux, puis les séminaires internationaux

### 13 Auto-financement des actions de développement des syndicats (FNV)

- De nouvelles sources de financement doivent être identifiées.
  - Signer des accords avec les syndicats affiliés les engageant à consacrer 0,7% des cotisations à la coopération au développement.
  - Intégrer dans les conventions collectives la proposition de soutenir les travailleurs (de la même branche) dans les pays en développement.
  - Mener des campagnes spécifiques visant des syndicats particuliers
  - Les demandes d'aide liées aux urgences humanitaires sont très effectives.
  - Collecte générale de fonds : possibilité de financement régional, thématique ou général par les donateurs (qui peuvent être les membres ou les membres indirects)
  - Réorienter les demandes de financement public afin de soutenir la santé & sécurité, et non les actions strictement syndicales. Le financement peut également avoir une cible très spécifique: il peut cibler une région particulière ou un problème particulier : "financement octroyé par des infirmières à l'intention d'infirmières", "de métallurgistes à l'intention de métallurgistes".

### 14 Systèmes de soutien des syndicats – Premières conclusions (Présentation Power point en ligne)

- La présentation test a été jugée utile. Nous approfondirons l'analyse. Un séminaire sera organisé afin d'examiner les résultats.

### **Mercredi 22 juin 2011**

#### Planification des activités 2011

- Réunion du Groupe de facilitation et de pilotage (Bruxelles) : 20 juin
- Groupe de travail sur l'efficacité de la coopération syndicale au développement : 22 juin
- Assemblée mondiale de l'Open Forum (Cambodge) : 28-30 juin
- Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide (Paris) : 5-10 juillet
  - Matt présente des informations communiquées par Better Aid sur l'importance des réunions de Paris vis-à-vis de la préparation de Busan.
- Assemblée mondiale de Civicus + Groupe Politique & Plaidoyer du RSCD, Montréal : 9-12 septembre
- Réunions régionales avec les organisations syndicales solidaires :
  - Amériques (Panama) : fin août (22-26)
  - Asie : problème de concordance de dates (13-15)
  - Afrique : 3-4 novembre
- IV Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, Busan (Corée), 29 novembre – 1<sup>er</sup> décembre
- Réunion générale du RSCD, Florence, 12-14 décembre

#### 16 Programmation des activités 2012

- Réunion RIO + 20 : introduction d'Anabella Rosemberg sur les questions clés :
  - 1) économie verte et
  - 2) gouvernance du développement durable
 Alison Tate suggère de participer à la préparation de la réunion RIO + 20 au niveau régional (réunions programmées de septembre à décembre 2011). Les préparatifs ne peuvent attendre en raison de la disponibilité limitée des chambres d'hôtels.
- Le séminaire international sur le Renforcement des capacités n'aura pas lieu cette année. Les séminaires régionaux auront lieu en 2012. Cette question doit être réglée avec les régions.
- Séminaire avec l'OIT sur les indicateurs d'impact et les indicateurs de travail décent.
- Séminaire sur les questions méthodologiques avec les nouveaux Etats membres
- Séminaire sur la coopération Sud-Sud. Les syndicats peuvent tirer des enseignements de cette coopération. Nous devons par conséquent renforcer les échanges avec les régions du Sud.
- Deux réunions générales du RSCD auront lieu en 2012. Le lieu de la prochaine réunion générale du RSCD peut être lié à la présidence de l'UE (Danemark et/ou Chypre).

- Aspects positifs: que reprenez-vous/quels sont les enseignements que vous avez tirés de cette réunion générale du RSCD
  - Partage des informations et acquisition de nouvelles connaissances
  - Instruments pratiques et principes visant à renforcer les méthodes des syndicats en matière de pertinence et d'analyse interne
  - Les groupes de travail mis en place afin de débattre de questions spécifiques ont été très utiles
  - Renforcement des capacités et développement: ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas
  - Diffusion d'informations sur la coopération au développement en vue de leur utilisation ultérieure
  - Discussion sur la participation du secteur privé au développement en vue de promouvoir la réflexion et le débat sur ce thème au sein des organisations
  - Rapport d'activités détaillé
  - Possibilité offerte par le réseau d'intégrer les enseignements sur l'évolution de la situation mondiale et régionale au niveau national
  - Les participants ont été informés des politiques des gouvernements nationaux en matière de financement des syndicats (cet aspect a été un facteur de motivation)
- Aspects négatifs: points qui peuvent être améliorés
  - Nous devons en savoir plus sur qui fait quoi et où
  - Importance d'une coordination plus efficace en ce qui concerne le financement et les questions méthodologiques.
  - Un nombre plus élevé de personnes du Sud devrait assister aux réunions générales. Cette présence plus importante enrichirait les discussions.
  - Sommes-nous un réseau décisionnel ou échangeons-nous simplement des informations? Quelle est la fonctionnalité du réseau?
  - Les discussions ne sont pas ciblées. Des points importants de discussion se perdent parfois dans la masse d'informations.
  - Comment préparer RIO+20 dans les régions?
  - Il convient d'améliorer l'ordre du jour et d'aborder certains thèmes de manière plus concrète. Le RSCD doit davantage préparer ses réunions générales.
  - Les membres doivent être en mesure de préparer leur contribution afin de participer aux discussions de manière plus efficace.

CSI/DCE/JVM

Bruxelles, le 24/06/2011

VM/8/7/2011